

## La Lettre de L'ESPER n°4 – Mars 2011



### EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

Il y a quelques semaines, la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la Vie associative, Jeannette Bougrab, annonçait la création d'une nouvelle manifestation baptisée «*Fête de la Jeunesse*», destinée à «*lui rendre hommage*», et à «*faire tomber les clichés*».

L'idée pourrait prêter à sourire par son caractère un peu désuet et décalé, si la situation des jeunes, en France comme ailleurs, n'était pas si dramatiquement préoccupante.

Dans notre pays, les jeunes figurent parmi les catégories les plus touchées par le chômage, y compris les plus diplômés. L'insertion professionnelle devient une gageure, les parcours interrompus et chaotiques la règle. Et les conséquences sont nombreuses : difficultés dans l'accès au logement, à la santé, aux loisirs et à la culture... La confiance des jeunes dans leur avenir est plus faible en France que dans les autres pays européens, nombreux sont ceux qui ont intégré les risques du déclassement, théorisés notamment par le sociologue Camille Peugny. Et les menaces de conflits intergénérationnels pouvant résulter d'une telle situation sont annonciatrices d'importantes tensions sociales.

L'initiative de la «*Fête de la Jeunesse*» apparaît donc non seulement risible par sa légèreté, mais au-delà, elle est offensante, surtout quand on la met en lien avec les faibles réponses politiques apportées à la situation des jeunes depuis des années : pas de réelle politique pour l'emploi, un RSA qui leur est théoriquement ouvert, mais dans les faits quasiment inaccessible, une vision stigmatisante véhiculée autour de nombreux jeunes pointés comme des «*éléments perturbateurs*», un discours qui continue, pour expliquer les difficultés de l'emploi, d'accuser le seul système scolaire et universitaire, en arguant qu'il prépare mal les jeunes à l'insertion professionnelle (une manière de ne pas aller chercher de responsables ailleurs...), etc.

Cette situation ne peut plus durer.

Elle entérine un modèle de société qui entrave la capacité des jeunes à construire leurs parcours de vie et à permettre leur émancipation, ce qui aura des conséquences durables. On sait aujourd'hui, comme l'a écrit l'universitaire Louis Chauvel, que la situation dans laquelle on se trouve à 30 ans, en termes d'emploi, de revenus... conditionne ce que l'on sera toute sa vie durant. Nous ne voulons pas d'une société qui fige et condamne, parce qu'elle n'a pas su créer les bonnes conditions de l'entrée dans la vie pour toute une génération. Une génération qui incarne notre avenir collectif !

Tout ceci pourrait être porteur de changements, à l'instar de la situation actuelle dans le monde arabe, où la transition démographique et le rôle de la jeunesse, se trouvant dans une situation sociale catastrophique, et ne pouvant plus supporter les restrictions des libertés imposées par les régimes, ont été des éléments déterminants.

Mais on sait également que la situation de la jeunesse dans notre pays peut produire l'inverse, et se révéler porteuse d'un éloignement démocratique de la part des jeunes, qui n'auraient plus de raison de croire que l'action politique pourrait changer les choses pour eux ; et ceci d'autant plus qu'ils sont mal représentés dans l'ensemble des sphères démocratiques, et au sein des organisations politiques, syndicales, ou de l'Economie sociale en général !

Il nous appartient donc de faire en sorte que les jeunes ne soient pas poussés dans les derniers retranchements de la désespérance sociale, et de leur permettre d'être partie prenante d'un puissant mouvement de revitalisation de la démocratie.

Dans ce contexte, les membres de L'ESPER ont un positionnement fort à porter sur la situation des jeunes, comme sur les questions de lien intergénérationnel.

- De par notre engagement pour un accès de tous et toutes à l'éducation (sous toutes ses formes et tout au long de la vie), aujourd'hui compromis pour un grand nombre de jeunes par la mise en place par le Gouvernement de politiques sélectives refusant de donner à tous les moyens de la réussite ;
- De par notre propre capacité, dans nos organisations, à faire une place à la jeunesse, dans nos modes de gouvernance et la mise en avant de nos responsables, comme dans notre rapport aux salariés ;
- De par le projet de société que nous portons, qui réaffirme la nécessaire solidarité entre les générations, à travers la promotion d'un système solidaire de protections collectives permettant de prendre en charge les risques de la vie (santé, chômage... mais également dépendance : nous savons qu'une bataille va s'engager sur ce sujet !), pour tous les âges et pour toutes les situations.

Finalement, il s'agit, en permettant l'émancipation des jeunes, et en reposant les ciments de la solidarité intergénérationnelle, de remettre au goût du jour, et de rendre réalisables, les objectifs de progrès social et de transformation de la société.

## ACTUALITÉS DE L'ESPER

### Nouveau sur le site [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)

Le compte-rendu de la conférence du 8 décembre dernier sur « l'éducation à l'économie sociale », avec les interventions de nos invités, et la retranscription du débat qui a suivi.

### Assemblée générale de L'ESPER : mercredi 6 avril 2011

L'Assemblée générale 2011 de L'ESPER se tiendra le mercredi 6 avril, de 9h à 13h, dans les locaux de la MGEN, 3 square Max-Hymans, 75015 Paris.

### Conférence de L'ESPER le vendredi 20 mai 2011 : « Les organisations de L'ESPER mobilisées pour l'éducation à l'économie sociale »

Journée de débat autour d'une présentation de propositions en direction des acteurs de l'ESS et des pouvoirs publics.

## ACTUALITÉS DES MEMBRES



### Séminaire annuel de l'ANATEEP

Le 19 janvier 2011 s'est tenu le séminaire national annuel de l'Anateep sur le thème des intempéries et de la gestion de crise dans les transports scolaires. Il a regroupé une centaine de participants venus de 48 départements dont 33 représentants des Conseils généraux, 9 des Communautés d'agglomération et 15 des Adateep. Un nouveau succès pour cette manifestation de haute tenue grâce à la qualité des intervenants et des échanges. Les ateliers et tables rondes ont balayé ce thème d'actualité concernant au premier chef les autorités organisatrices de transport, les départements, les communautés urbaines et d'agglomération et les organisateurs de proximité. Toutes les problématiques de la prévision à l'alerte météorologique, à la gestion de crise ont été abordées avec des exemples concrets. Les protagonistes présents ont présenté à l'assistance leur expérience et leurs pratiques. Enfin le thème de l'aide technologique pour la communication, mais aussi ses limites, a été traité ainsi que la responsabilité des personnes morales et l'indemnisation des dommages. De nombreux questionnements, lors des débats ont ponctué le séminaire et quelques problématiques ont émergé comme la prise en compte des communautés d'agglomération dans la communication de l'alerte par les préfetures, le manque de précision dans l'écriture des arrêtés et l'harmonisation des décisions au niveau des zones de défense limitrophes. L'anticipation et une meilleure concertation des acteurs du transport et aussi les établissements scolaires, au sein de cellules de crises permettra de mieux faire face à ces situations. Un dossier sur cette journée sera présenté dans la prochaine revue TRANSPORTS SCOLAIRES.



### Sur VousNousIls.fr, retrouvez toute l'actualité éducation.

Depuis plus de huit ans, VousNousIls.fr offre à ses lecteurs, des interviews, des articles, des chroniques exclusives. De nombreuses personnalités s'expriment régulièrement sur le site : ministres, recteurs, présidents d'université, responsables syndicaux et aussi médaillés Fields ou Prix Nobel, chercheurs de renom, écrivains, cinéastes, musiciens... VousNousIls.fr entretient de nombreux partenariats notamment avec les Editions Théâtrales, Philosophie Magazine, Curiosphère TV, la Cité de la Musique, La Main à la pâte... Sur VousNousIls.fr, les enseignants prennent la parole : des expériences pédagogiques originales sont présentées dans la rubrique « En Pratique » et des parcours d'exception dans la rubrique « Portraits ». Des fiches pédagogiques et des dossiers sont également disponibles pour aider les professeurs dans leurs missions quotidiennes. Une large place est faite aux commentaires des lecteurs, aux outils de partage comme Facebook et Twitter et aux blogs.

Enfin, chaque semaine, un dessin exclusif réalisé par l'équipe de la BD Les Profs, présente l'actualité de façon décalée et humoristique.

VousNousIls.fr reçoit en moyenne 3 000 visiteurs uniques par jour et compte près de 200 000 pages vues par mois.

Pour rejoindre cette communauté de lecteurs, s'abonner gratuitement à la newsletter ou en savoir plus, rendez-vous sur [www.vousnousils.fr](http://www.vousnousils.fr)

### Campagne institutionnelle CASDEN 2011

Les campagnes de la CASDEN dans les médias se poursuivent en 2011. La banque coopérative exprime ainsi son intention de mieux ancrer sa position sur son territoire naturel, celui de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture tout en choisissant d'affirmer ses valeurs.

Cette nouvelle campagne, qui débute en avril dans la presse nationale en affinité avec ses Sociétaires

visé à donner plus de visibilité à la CASDEN et à installer sa nouvelle identité visuelle. Elle veut mettre en exergue ses valeurs de solidarité, de confiance, de proximité et d'engagement et inscrire la CASDEN comme un acteur référent dans le périmètre bancaire notamment auprès des collègues les plus jeunes.

L'axe de communication met en avant « la confiance réciproque », il se traduit dans la thématique créative. La confiance est la base de toute relation humaine. Ces relations humaines se construisent sur un socle fondamental : celui du dialogue et de l'échange.

La campagne reprend donc naturellement l'idée de dialogue et d'échange entre un Sociétaire et un collègue.

Le choix de la presse s'est porté sur des médias en affinité. Il permet de toucher les Sociétaires au moment où ils se consacrent à la lecture de leurs magazines favoris.



## Les Éclaireuses Éclaireurs de France vont à la rencontre de leur public

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive les Éclaireuses Éclaireurs de France participent au salon de l'Étudiant de Paris du 4 au 6 mars. Ce rendez-vous annuel nous permet de rencontrer des lycéens et étudiants en recherche de formation et de leur proposer des réponses adaptées à leurs désirs. Des formations classiques de l'animation (BAFA, BAFD, formation de formateurs,...) aux formations spécifiques liées au scoutisme (ASF, DSF, RUSF,...) en passant par des formations pour l'accompagnement des personnes handicapées (AVLA, DVLA,...) chacun peut trouver sa voie. Plus qu'un job d'été l'Association propose à ces jeunes une première expérience significative de prise de responsabilité et de vie en collectivité. Car chez les Éclaireuses Éclaireurs de France l'engagement est au centre de nos actions et chacun doit pouvoir trouver sa place et progresser.

Aujourd'hui plus de 4 000 bénévoles sont engagés dans l'éducation et l'accompagnement de nos jeunes. En cette année du Centenaire du mouvement, qui coïncide avec l'année européenne du bénévolat et du volontariat, nous souhaitons leur rendre hommage et promouvoir leur engagement.

C'est avec cette volonté que nous participerons à la « tournée » organisée par la Commission européenne dans les capitales de chaque Etat membre pour illustrer la présence forte du bénévolat et du volontariat dans tous les secteurs de notre société. Ce Tour passera par Paris, Parvis de l'Hôtel de Ville, du 14 au 20 avril 2011.

Pendant cette semaine, chaque journée sera dédiée à un thème en lien avec les valeurs et les actions de notre Association (Citoyenneté, Environnement, Solidarité, Sport, International, volontariats et Service Civique, Culture et Loisirs, Education et Formation). Chaque association présente interviendra pour défendre ces valeurs et mettre en lumière l'engagement des bénévoles et des volontaires grâce à qui nous pouvons exister.

Pour tous renseignements sur ces actions : [www.eedf.fr](http://www.eedf.fr) ou [www.100anseedf.fr](http://www.100anseedf.fr)



## Rentrée 2011 : Cap sur la Francophonie

Après le succès du projet « A la découverte de l'Amérique Latine » en 2007, la Fédération met, dès ce printemps, le cap sur la Francophonie !

En effet, elle lancera le 20 mars prochain, Journée de la Francophonie, un nouveau projet national dédié à la découverte des nombreux pays où est parlé le français.

L'objectif : permettre à tous nos publics de découvrir comment notre langue est mise en musique et chantée ailleurs dans le monde, et s'ouvrir aux autres cultures musicales.

Une occasion d'explorer de nouveaux rythmes, instruments, danses et des expressions artistiques méconnues.

Chaque département CMR portera les couleurs d'une zone de la francophonie : Europe, Amérique du Nord, Afrique de l'Ouest et du Centre, Asie du Sud-Est, Maghreb et Proche-Orient, Océanie, Antilles... autant de destinations à découvrir au quotidien au sein des écoles, des CAEM mais aussi des structures de la petite enfance et du milieu spécialisé, dès la rentrée 2011 et pendant une année, grâce aux musiciens CMR.

Des actions-phares sont également prévues :

- un concours de chansons dans les écoles auxquelles toutes les classes peuvent participer dès septembre avec leur musicien-intervenant,
- des rencontres avec des artistes issus de la francophonie via des concerts, des ateliers, des spectacles, des masterclasses dans les lieux d'intervention des musiciens CMR
- des partenariats avec les acteurs culturels locaux : écoles de musique, bibliothèques, associations de promotion des cultures du monde...
- des e-jumelages entre des classes ou des structures en France et dans des pays francophones.

Pour accompagner le bon déroulement de ce projet, un site internet spécialement dédié au projet sera disponible dès le mois de mars. Portail de ressources musicales et plus largement artistiques, mais aussi historiques, géographiques et socio-culturelles, il permettra de suivre l'actualité du projet dans les différents territoires. Il est ouvert aux musiciens-intervenants ainsi qu'aux enseignants, aux équipes des structures, et aux élus locaux qui souhaiteront s'investir dans le projet.

Par ailleurs, les musiciens CMR seront conviés début septembre 2011 à des stages de formation départementaux sur les cultures des pays francophones et un stage de création de chansons aura lieu en novembre.

Si l'intérêt musical et pédagogique de cette démarche est indéniable, c'est également sa mission d'animation de la vie culturelle locale et de médiation culturelle que poursuit la Fédération à travers ce projet.

Nos partenaires, collectivités, établissements scolaires et structures d'accueil, désireux de s'investir dans ce projet, sont invités à contacter la Fédération à l'adresse : [francophonie@lescmr.asso.fr](mailto:francophonie@lescmr.asso.fr).



## Bilan du concours d'affiche internationale « Agis pour tes droits »

Le concours d'affiches internationale « Agis pour tes droits », organisé par la Fédération nationale des Francas sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM) et relayé par leurs militants dans 36 pays, a réuni cette année 30 700 participants. 6 530 affiches ont atteint le stade des sélections départementales. Parmi celles-ci, 1 500 ont été exposées entre le 7 et le 11 décembre au Mans ; 120 ont finalement été choisies par les différents jurys nationaux, mais aussi par le public, et composeront l'Agenda « Agis pour tes droits 2011 ». En 2010, le thème du concours était: « Les droits de l'enfant, des clés pour notre éducation ».

Cette opération, qui identifie l'action des Francas en matière de promotion des droits auprès d'un grand nombre de structures et de partenaires, s'est déroulée d'avril à octobre. La participation était proposée aux établissements scolaires, aux centres de loisirs, mais aussi aux jeunes, durant les sessions de formation en animation, par exemple.

Le succès rencontré par cette opération s'appuie à la fois sur le soutien et les contributions du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, et sur les partenariats avec les collectivités territoriales, tout particulièrement pour cette édition celui avec la ville du Mans.

Sur le site [www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr), vous pourrez découvrir un diaporama présentant les 120 affiches lauréates de cette édition !

## Parution des actes des troisièmes rencontres nationales des projets éducatifs locaux

Les 24 et 25 novembre 2009 se sont tenues à Brest les troisièmes rencontres nationales des projets éducatifs locaux. Le thème abordé était le suivant : « Politiques éducatives territoriales, quel avenir ? Quelles conditions pour une généralisation des PEL ? »

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des Assises nationales de l'éducation, a été riche en débats et réflexions, mais aussi en partage des connaissances et des expériences. Animés et nourris par des intervenants d'horizons divers et variés, ces temps d'échange ont permis de rappeler les enjeux liés au développement des projets éducatifs locaux, d'aborder des pistes de réflexion et de mises en œuvre, sans jamais perdre de vue l'objectif premier, à savoir l'éducation des enfants et des adolescents.

Vous pouvez dorénavant consulter les actes de ces rencontres sur le site Internet des Francas, dans la rubrique Actualités.

[www.francas.asso.fr/](http://www.francas.asso.fr/)



## Camper autrement...

Le G.C.U. (groupement des campeurs universitaires de France), association de camping « loi 1901 » agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale créée en 1937, gère une centaine de terrains de camping, dont il est pour l'essentiel propriétaire, répartis sur tout le territoire de la France métropolitaine.

Son mode de fonctionnement, sans être unique, est original et ce depuis sa création.

Créé en 1937 par des enseignants afin de favoriser les vacances au plein air à des conditions financières avantageuses, dans un esprit qui était celui des créateurs de la MAIF, et de toutes les associations qui virent le jour au moment du Front Populaire.

Sa spécificité s'exprime à travers les valeurs qui ont toujours été les siennes : gestion bénévole, participation, solidarité, laïcité, convivialité, démocratie.

C'est grâce à ce mode de fonctionnement basé sur la participation bénévole de tous ses adhérents mais aussi de ses délégués et administrateurs que le GCU s'est développé de façon très rapide dès les années 50. Les campeurs gèrent eux-mêmes les terrains de camping en période d'ouverture (accueil, direction, trésorerie, nettoyage des bâtiments,...).

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES DE FRANCE

72 boulevard de Courcelles 75017 PARIS

Tél. 01 47 63 98 63 FAX 01 47 63 04 14

Site Internet [www.gcu.asso.fr](http://www.gcu.asso.fr)

E-mail [gcu@gcu.asso.fr](mailto:gcu@gcu.asso.fr)



Protéger est un métier

### Le groupe MAE toujours au plus proche de ses adhérents.

Spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille, la MAE offre une qualité de service à ses adhérents qu'elle n'a de cesse de faire évoluer.

Avec pour objectif d'améliorer l'accueil téléphonique des adhérents, un programme d'envergure nationale baptisé ACTEL 4 est opérationnel depuis février 2011. Spécifiquement créé pour la MAE et développé pendant plus de 3 ans, ce programme comporte deux volets : la mise en place d'une nouvelle technologie sur le système de téléphonie et la formation spécifique des collaborateurs.

Cette évolution technologique a abouti à la création de plateformes téléphoniques virtuelles pour un acheminement précis et rapide des appels.

Concrètement, le système permet de mettre toutes les compétences du groupe MAE au service des adhérents en rendant possible une mutualisation de l'accueil téléphonique.

Ce nouvel outil permet de distribuer « logiquement » les appels des adhérents MAE vers les collaborateurs disponibles et compétents du département, puis le cas échéant de la zone commerciale dont dépend la MAE et, enfin, vers la plateforme téléphonique du Centre Technique National.

En rendant possible la distribution prioritaire des appels téléphoniques, la MAE répond en spécialiste aux demandes de ses adhérents. Au-delà des garanties mutualistes et assurantielles qu'elle propose, la MAE offre également une qualité de service qui lui confère toute sa légitimité de numéro 1 de l'assurance scolaire et ce, depuis 80 ans.



### La Prévention, atout majeur de la MAE pour informer, éduquer, sensibiliser et prévenir les risques.

La MAE, numéro 1 de l'assurance scolaire depuis près de 80 ans, est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille.

Parce que la MAE connaît bien les risques auxquels les enfants sont exposés, elle sait aussi que la



meilleure façon de les éviter est de les prévenir.

À travers sa Fédération MAE SOLIDARITÉ, membre de L'ESPER, présente dans chaque département à travers les associations MAE Solidarité, la MAE mène des actions de solidarité, de prévention et de promotion de la Mutualité.

MAE SOLIDARITÉ s'engage dans des actions fortes de prévention et des actions citoyennes depuis plus de 15 ans et bénéficie de l'agrément d'association éducative complémentaire de l'enseignement public pour son engagement dans le domaine de la prévention depuis 2008.

MAE SOLIDARITÉ conçoit et diffuse de nombreux supports pédagogiques. Elle joue un rôle essentiel en matière de prévention dans les établissements, de la maternelle au lycée, mais aussi auprès des jeunes et de leurs parents.

MAE SOLIDARITÉ se donne les moyens de mettre des outils de prévention (cédéroms, expositions, livres et albums, DVD...) à disposition des équipes pédagogiques. Gratuits, ces outils permettent d'enrichir les échanges avec les élèves sur des thèmes importants : accidents de la vie courante, sécurité routière, conduites à risque ou encore éco-citoyenneté...

C'est notamment à travers son nouveau site dédié à la prévention [www.mae-prevention.org](http://www.mae-prevention.org), que MAE SOLIDARITÉ s'adresse aux enseignants, aux parents et aux enfants.

Convivial et dynamique, avec des onglets et des espaces de couleur différente selon les publics visés, le site regroupe 5 rubriques :

- Espace Enseignants : propose un catalogue des outils de prévention organisé selon les publics scolaires (de la maternelle au lycée), les thèmes de prévention (sécurité routière, accidents de la vie courante, éducation à la santé, éco-citoyenneté, premiers secours, prévention montagne) avec des partenaires experts (CRS, UFCV, SAMU, Ministère de l'Éducation Nationale...)
- Espace Parents : propose des fiches à imprimer pour accompagner les parents dans l'éducation et la protection de leurs enfants (sécurité routière, accidents de la vie courante, éducation à la santé, éco-citoyenneté, parcours scolaire, addictions...)
- Espace Actions Prévention : les événements nationaux et départementaux organisés avec des partenaires experts (CRS, SAMU, EMDH, GEMA, Temps Jeunes...)
- Espace Jeux : espace ludique de prévention destiné aux jeunes (logiciels : "Hector, apprends-moi à porter secours", "Anastase, apprends-moi la rue", "Octavie" - jeux et concours)
- Espace Associations



## Spectacle pour enfants organisé par la Division Action Mutualiste de la MAIF

Nouveau ! La MAIF propose des spectacles aux enfants de ses sociétaires en collaboration avec Fun Science, leader européen de l'animation pédagogique. Le but de ces après-midis est de proposer aux jeunes - de la maternelle à 12 ans - un enseignement ludique et théâtralisé autour de la science pour les sensibiliser aux valeurs qui correspondent à la mutuelle et qu'elle souhaite promouvoir : prévention, environnement et pédagogie. Le premier spectacle de l'année aura lieu le 6 avril à Angoulême.

Plus d'informations sur [www.maif.fr/actionsmutualistes](http://www.maif.fr/actionsmutualistes)





## La MGEN et la MAIF lancent «Efficience Santé», une nouvelle offre complémentaire santé pour tous

Afin de répondre à la problématique de l'accès aux soins, la MAIF et la MGEN lancent « Efficience Santé », une complémentaire santé ouverte à tous les publics. Déclinée en trois formules, cette nouvelle offre, conforme aux valeurs mutualistes solidaires et qui bénéficie d'un très bon rapport qualité / prix, doit permettre aux deux groupes de toucher de nouveaux publics et de conforter leurs stratégies de développement.

### **Une ambition mutualiste : faciliter l'accès aux soins**

Un quart des Français déclare avoir déjà renoncé ou retardé des soins pour raison économique. Pour 80% des Français (qui ne sont pas hospitalisés ou en affection de longue durée), l'Assurance-maladie ne rembourse plus qu'un euro sur deux.

Face à ces constats, la MGEN et la MAIF considèrent qu'elles ont un rôle à jouer dans une logique de partage et de solidarité. Cette conviction renvoie à une vision militante et politique partagée par les deux mutuelles : la santé n'est pas un marché mais un droit. En tant qu'actrices de progrès social, la MGEN et la MAIF doivent contribuer à faciliter l'accès aux soins de santé en proposant aux assurés sociaux des complémentaires santé au prix le plus juste.

La MGEN et la MAIF s'opposent à l'individualisation des risques pratiquée par les assurances et refusent les discriminations entre malades et biens portants concernant le droit à l'adhésion et le montant des cotisations.

Elles considèrent également que leur mission est davantage de réduire les restes à charge aux adhérents, en assurant l'encadrement des tarifs des praticiens de santé, notamment pour les soins coûteux, plutôt que d'accompagner l'inflation des dépassements d'honoraires.

Enfin, elles estiment particulièrement nécessaire de promouvoir la santé et le bien-être, plutôt que de seulement couvrir la maladie, et, ainsi, de proposer dans leurs offres de nombreuses prestations de prévention.

### **« Efficience Santé », une offre compétitive et solidaire, pour tous**

C'est dans cette perspective que la MGEN et la MAIF lancent « Efficience Santé », une offre complémentaire santé de qualité et au meilleur prix, déclinée en 3 formules avec des niveaux de prise en charge croissants.

« Efficience Santé » est gérée par MGEN Filia, la mutuelle du groupe MGEN ouverte à tous, et distribuée par la MGEN et la MAIF.

Le lancement « d'Efficience Santé » constitue une nouvelle étape de développement importante qui va permettre à la MGEN et à la MAIF de toucher de nouveaux publics sans lien préalable avec elles. En particulier, le très bon rapport qualité / prix d'« Efficience Santé » en fait une offre particulièrement attractive pour les jeunes, les jeunes actifs et les actifs.



## La gamme Tulipe, solution santé pour les PME-TPE

Depuis plusieurs années, la Mocen étend son champ d'adhésion aux associations et aux entreprises. Dans le but de renforcer son engagement dans ce secteur mais également d'être reconnu dans le secteur au champ des TPE/PME, la Mocen a créé la gamme Tulipe.

Les TPE/PME représentent une part importante du tissu économique et social français. Leurs spécificités font, qu'en terme de protection de leurs salariés, elles ne rencontrent pas les mêmes problématiques

que peuvent avoir des structures de taille plus conséquentes.

Partant de ce constat la Mocen a décidé de lancer en ce début d'année 2011, la gamme collective Tulipe alliant simplicité et efficacité.

Simplicité :

La gamme Tulipe s'articule autour d'un système de base de remboursements obligatoire qui peut être complétée en cas de besoin par une option. Cette option supplémentaire améliorera son niveau de prise en charge. Chaque niveau d'option correspond à une couleur de tulipe. Ainsi, plus la couleur de la tulipe de votre choix sera intense plus votre niveau de garantie sera élevé.

Efficacité :

La gamme Tulipe peut vous accompagner dans la gestion de votre capital santé. En proposant plusieurs niveaux de garantie avec des rapports cotisations/prestations des plus intéressants, la gamme Tulipe est accessible à tous quelque soit vos niveaux de revenus ou votre composition familiale. Le salarié pourra ainsi choisir en toute tranquillité la garantie qui répondra le mieux à ses besoins et à ceux de sa famille.

Plus d'informations : [www.mocen.fr](http://www.mocen.fr)



## La FGPEP dénonce la détérioration de l'accompagnement des élèves en situation de handicap – Communiqué de presse du 16 décembre 2010

Les inspections académiques se retranchent derrière la perte supposée de leurs moyens de financement pour refuser les réemplois des Auxiliaires de Vie Scolaire individualisés (AVSi), laissant ainsi s'échapper des compétences reconnues (120 AVSi réemployés pour 500 potentiels). Avec l'objectif de maintenir ces compétences professionnelles et de progresser vers la mise en place d'un métier, la FGPEP assure le réemploi de près de 100 AVSi en fin de contrat avec l'Education Nationale.

Les pertes de compétences ainsi constatées sont en contradiction avec l'un des engagements du ministère. En conséquence, des élèves ne sont pas ou peu scolarisés faute d'accompagnement, ce qui est intolérable au regard du droit à la scolarisation réaffirmé par la loi du 11/02/05. Des heures d'accompagnement notifiées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sont « rognées » par les inspections académiques.

Depuis mars 2010, aucun signe de réflexion constructive n'avait été impulsé par les ministères de l'Education Nationale et de la Santé, pour inviter le groupe interministériel et inter-associatif à continuer la réflexion. De nouvelles initiatives sont actuellement prises. Le Sénat vient de décider la constitution d'un groupe de travail sous la responsabilité du sénateur Paul Blanc. Mme Anne Marie Montchamp, secrétaire d'Etat auprès de le ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale déclare vouloir travailler avec les associations et le Ministre de l'Education nationale afin que « la contribution des AVS soit reconnue dans des parcours professionnels intéressants ».

Tout en regrettant qu'une année complète ait été ainsi perdue, la FGPEP participera à tous ces lieux de discussion avec la volonté de faire progresser cette situation si importante pour le droit à la scolarité des élèves en situation de handicap.

La FGPEP exige :

- la reconnaissance, enfin, de la professionnalisation des AVSi afin de mettre en place des formations pour créer un véritable métier d'accompagnant à la vie scolaire et sociale ; ce nouveau métier ne pouvant qu'être complémentaire aux métiers existants, sans, d'aucune manière, s'y substituer.

- L'application du référentiel de compétences et d'activités validé par Monsieur le ministre de l'Éducation nationale.
- La reprise d'une réflexion, avec les associations signataires de la convention cadre relative au réemploi des AVSi. Celle-ci dans le cadre du groupe interministériel sur le référentiel de formation, le cadre d'emploi, la gestion des personnels AVS et EVS exerçant auprès des élèves en situation de handicap, dont les besoins sont reconnus par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).



### Superbe promotion SUDEL !

Cours d'histoire, sorties dans Paris, séjours ou voyages scolaires, découverte du passé de la capitale, ... procurez vous « Paris dans l'histoire de France ».

Cet ouvrage réalisé par trois enseignantes et pédagogues parisiennes est particulièrement intéressant pour les élèves et enseignants des écoles et collèges ainsi que pour les curieux amoureux de la capitale

Ce bel album composé de 176 pages avec photos, plans et documents en quadrichromie se lit comme un roman. Il est consultable sur <http://www.belissor.net/A/PHF/index.html>.

Prix de vente : 18 €, soit 25 % de réduction + frais d'envoi gratuits.

Pour commander : s'adresser à SUDEL – 27 rue des Tanneries -75013 Paris.

Tél : 01 45 35 37 15 - fax : 01 43 31 39 29 - courriel : [sudel@sudel.fr](mailto:sudel@sudel.fr) ou par internet : [www.sudel.fr](http://www.sudel.fr)

## ACTUALITÉS DE L'ÉDUCATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

### • **Education : journée nationale d'action le samedi 19 mars**

A l'appel du collectif « L'École est notre avenir », dont sont membres plusieurs organisations de L'ESPER, une journée nationale d'action aura lieu le samedi 19 mars.

Voici quelques extraits du communiqué d'appel à cette initiative :

*« L'éducation n'est plus une ambition pour ce gouvernement. Il aura supprimé 50 000 postes dans le service public d'éducation en cinq années mettant en difficulté écoles et établissements, dégradant de façon systématique les conditions d'accueil, de formation et de qualification des élèves, détériorant les conditions de travail de l'ensemble des personnels. La Révision générale des politiques publiques (RGPP) aura déstabilisé les personnels et affaibli les capacités de nombreux services comme celui de la Jeunesse et des Sports. Les universités sont confrontées à des difficultés budgétaires et des promesses non tenues. Le service public d'éducation, cible de la chasse budgétaire, est tiré vers le bas.*

*(...) La mobilisation citoyenne doit permettre d'inverser ces choix. Les organisations, rassemblées dans le Collectif 'L'École est notre avenir', appellent tous ceux et toutes celles qui soutiennent le service public d'éducation et son engagement permanent pour la réussite des jeunes, sans distinction de fortune et d'origine, à une journée nationale d'action déclinée dans chaque académie le samedi 19 mars.»*

### • **Les Etats Généraux de l'ESS**

Lancés en octobre 2010, les Etats généraux de l'économie sociale et solidaire (voir le site : <http://www.lelabo-ess.org/>) correspondent à un processus collectif, innovant, et citoyen pour une économie plus respectueuse de l'humain et de son environnement. Porté par de nombreux acteurs et coordinations de l'ESS, le processus s'appuie sur la construction collective de Cahiers d'espérances, propositions concrètes et argumentées pour une autre économie.

Au cœur de l'évènement national des Etats généraux de l'ESS les 17, 18 et 19 juin prochains, au palais Brongniart à Paris, les objectifs de ces Cahiers sont :

- faire connaître des actions innovantes de l'ESS auprès du plus grand nombre ;
- faire la démonstration, par la preuve, de leur efficacité ;
- en présenter des axes de développement incontournables auprès des décideurs ;
- proposer des voies concrètes vers une autre économie.

Pour rédiger un Cahier, des documents sont à votre disposition sur le site [www.pouruneautreconomie.fr](http://www.pouruneautreconomie.fr). Les Cahiers doivent être remontés avant le 31 mars.

Plusieurs thèmes ont été définis pour organiser la remontée des Cahiers (exemples : Travailler / Entreprendre, Se former / Apprendre, Consommer / Se nourrir, Se loger / Habiter, Soigner / Prévenir, Financer / Epargner...).

L'ESPER a été sollicité pour faire partie du groupe de pilotage chargé de la thématique « se former, apprendre ». Il s'agit de suivre la remontée des Cahiers, la synthèse qui en sera faite, et de travailler à la préparation de l'initiative du mois de juin.

Le texte de cadrage du thème « se former, apprendre » est le suivant :

*« A côté de l'école, du lycée, de l'université, des centres de formation, des écoles spécialisées, etc. il existe des méthodes et des lieux pour apprendre, se former, la transmission de savoirs peut prendre de nombreuses formes, à tous les âges de la vie, y compris après la fin de la vie professionnelle, et ce dans un cadre où solidarité et échanges priment.*

*Ces pratiques, ces méthodes doivent influencer la façon d'apprendre, aider à ouvrir l'école, le collège, le lycée, l'université à la vie sociale et économique, dans sa diversité.*

*'Apprendre et se former' prend une résonance particulière pour les salariés, bénévoles et entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire : l'exercice de missions d'utilité sociale requiert une réactualisation des savoirs et des connaissances en prise avec les réalités économiques, sociales, culturelles, politiques...*

*Au delà, il faut affirmer la volonté que tous aient accès aux savoirs, et l'attention à ce que ceux qui en sont les plus éloignés bénéficient de démarches appropriées pour les mettre en situation d'apprendre ».*

N'hésitez pas à faire circuler cette information, pour que l'existence de ces Cahiers d'espérances permette de mettre en avant le maximum d'initiatives.

**La Lettre de L'ESPER n°4 – Mars 2011**

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER

Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE

**L'ESPER**

3, square Max-Hymans 75015 Paris

contact@esper.fr - www.esper.fr

Tél. 01 43 06 29 21- Fax 01 43 06 79 19